



LE PROJET

En quelques lignes

Créée en 1983, AGIRabcd est une association reconnue d'utilité publique qui rassemble des seniors retraités. Elle entend offrir à des populations en difficulté, tant en France qu'à l'étranger, le concours bénévole, l'expérience et les compétences professionnelles de ses membres. Rassemblés dans une démarche collective de solidarité active, ils entendent donner du sens à cette nouvelle phase de leur vie en demeurant des citoyens actifs.

AGIRabcd repose sur des valeurs et des spécificités ; elle défend des ambitions rassemblées autour de sept axes...

DES VALEURS

- **de solidarité**, entre générations, entre différents milieux sociaux, autour de métiers et de compétences diverses
- **de responsabilité**, par le sérieux de ses démarches et par la place offerte aux personnes accompagnées, dans une approche de responsabilisation et de prise en main de leur destin
- **de générosité**, pour accepter l'autre et ses différences.

DES SPÉCIFICITÉS : AGIRabcd est

- une association qui consacre son énergie au **développement humain** dans toutes ses dimensions
- une association aux **compétences riches et multiples**
- une association engagée dans l'**accompagnement des personnes**
- une association composée de **seniors retraités**.

DES AMBITIONS

L'association évolue dans un contexte en forte mutation (évolution de la structuration des pouvoirs publics, raréfaction des ressources financières, difficultés de recrutement...). Ces changements commandent de développer une véritable dynamique territoriale et un fonctionnement en réseau de ses différentes composantes. Pour cela, elle entend privilégier **sept axes de réflexion et d'action** :

➤ Renforcer son identité et sa notoriété

Cette exigence suppose une vigilance apportée au choix des bénéficiaires de l'action, à la sélection des partenaires et à la validation des actions à engager.

Les bénéficiaires sont prioritairement des personnes en difficulté, victimes de handicaps divers. Ces difficultés peuvent être liées à l'âge, aux conditions sociales et culturelles, à l'exclusion ou à l'isolement. Les bénéficiaires peuvent être aussi, à travers le monde, des populations défavorisées.

Dans cette perspective, une sélection rigoureuse des partenaires (entreprises, fondations, pouvoirs publics) - pour lesquels l'association n'est pas un simple supplétif - doit être opérée.

Enfin, cette exigence implique de s'inscrire dans une logique de projet et une politique de validation collégiale des actions, afin de répondre à une exigence éthique, juridique et financière.

➤ Développer le sentiment d'appartenance par la compétence

La formation est ici le mot-clé. Un «parcours de formation» est offert

- aux nouveaux adhérents afin de leur permettre d'acquérir les valeurs et les bonnes pratiques de l'association,
- aux animateurs et aux responsables d'activité afin qu'ils répondent efficacement aux missions qui leur sont confiées,
- aux futurs responsables de délégations départementales (Délégués Départementaux).

Une commission formation identifie les besoins, explore les voies et les moyens pour élaborer des contenus pédagogiques adaptés. Elle établit un plan de formation et un budget consolidé. Elle recherche des financements dont elle suit l'exécution.

➤ Valoriser l'utilisation d'outils de développement

Cette exigence peut être satisfaite par :

- la création d'une veille sociopolitique sur les thématiques d'action de l'association
- la conclusion de conventions et de contrats d'objectifs avec des partenaires publics ou privés
- la vérification que tous les financements sont compatibles avec les valeurs de l'association
- l'adoption d'une démarche de projet
- la pratique régulière de l'évaluation.

➤ Mettre en œuvre une stratégie d'offre dynamique

Les actions doivent s'inscrire en priorité dans des programmes coordonnés de développement durable. Pour y parvenir, il convient de valoriser les compétences disponibles au sein de l'association, de développer des complémentarités avec d'autres ONG, de développer des projets phares, de communiquer sur les projets réussis.

La mise en œuvre de cet axe d'action, dans toutes ses dimensions, sera facilitée par l'existence de «groupes de compétences» (à l'instar des groupes «Enseignement» ou «Santé»), articulés avec les «groupes pays», actuellement porteurs des offres de missions.

Un comité «Stratégie et éthique» a pour mission d'encourager les expérimentations favorisant cette orientation et s'assure de la conformité des actions à la charte et aux valeurs de l'association.

➤ Développer la transversalité

La qualité des relations entre les adhérents - «verticales» et «horizontales» - au sein de l'association dépend de son organisation territoriale (entre le siège et les délégations) et de son organisation fonctionnelle thématique (ressources thématiques comme « Illettrisme », « Insertion », « Agiroute »...).

Cette organisation est indispensable à l'efficacité de l'action collective. Il s'agit autant de méthode que d'état d'esprit.

L'instrument INTRAGIR (Intranet) mis à la disposition des adhérents, est un outil de réactivité et d'interactivité pour l'animation des activités. C'est aussi un outil de management pour une démarche qualité et pour la pratique de l'évaluation.

➤ Améliorer la gouvernance de l'association

Cette exigence implique :

- d'offrir à tous, les conditions d'une participation démocratique, en particulier lors des assemblées générales
- de renforcer la représentation et la participation de toutes les composantes de l'association, notamment des structures territoriales dans sa gouvernance
- de privilégier l'expression de la collégialité ; par exemple, au sein des délégations départementales à l'occasion du choix du délégué, ou dans le rôle confié aux collèges régionaux
- d'étendre la pratique de l'évaluation
- de travailler en réseau.

➤ Développer la lisibilité et la transparence de la gestion financière

Il s'agit de renforcer une discipline budgétaire basée sur la responsabilité de ceux qui sont à l'origine de l'action. Celle-ci s'appuiera sur une procédure impliquant collègues régionaux, Conseil d'Administration et Assemblée Générale.

La transparence des flux financiers est rendue possible par l'outil **COMPTAGIR**.

Un rôle moteur doit être joué par la **commission finances**, qui est une force de proposition, en particulier pour la gestion de la trésorerie de l'association et pour la définition de la part contributive des composantes d'AGirabcd aux charges communes.

Cette note ne prétend pas à l'exhaustivité. Elle se veut une sorte «d'aide-mémoire» des valeurs, spécificités et ambitions de l'association. Elle accompagne un document plus complet qui exprime le travail collectif réalisé à l'occasion de la démarche AGIR 2010, lui-même préalable à l'élaboration d'un plan de développement stratégique pour les années à venir.